



Le 3 septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean-Pierre BLAZY
Député du Val d'Oise- Maire de Gonesse

Le Préfet du Val d'Oise prend l'arrêté de prise en considération du projet de liaison Roissy-Picardie : Jean-Pierre BLAZY maintient son opposition au projet et interpelle le Président de la Région Île-de-France

Le Préfet du Val d'Oise a informé Jean-Pierre BLAZY qu'il allait prendre l'arrêté de prise en considération du projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie. Il s'agit d'une nouvelle étape de la procédure qui vient confirmer ce projet ainsi que le tracé entre les villages de Villeron et de Vémars. C'est la suite du rapport DURON remis le 27 juin qui place la liaison Roissy-Picardie parmi les priorités du Schéma National des Infrastructures de Transports.

Le Député du Val d'Oise rappelle son opposition à ce projet. Celui-ci ne va apporter aucune amélioration réelle de la desserte pour les Valdoisiens, il va créer de très fortes nuisances pour les communes de Vémars et de Villeron et de nouvelles coupures dans les exploitations agricoles. Au total, ce sont 200 ha de terres agricoles aujourd'hui très fonctionnelles qui seront impactées.

Le 17 mai dernier Jean-Pierre BLAZY a conduit une délégation de quinze élus de l'Est du Val d'Oise au Ministère des Transports pour exprimer leur opposition unanime. Le Conseil général du Val d'Oise est également contre le projet de même que les représentants de la profession agricole. Cette opposition se traduit dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) adopté à l'unanimité par les élus de l'Est du Val d'Oise : la liaison Roissy-Picardie a été supprimée des cartes. Il faut que l'Etat l'accepte et en tire les conséquences.

Afin de rechercher une solution alternative qui permette de concilier les intérêts des habitants de Picardie et de l'Est du Val d'Oise, Jean-Pierre BLAZY a proposé depuis longtemps aux côtés de l'ensemble des élus locaux l'étude d'un projet alternatif : le passage des TER en provenance de Picardie sur le Barreau de Gonesse entre le RER D et le RER B. Il demande que cette alternative soit sérieusement étudiée par RFF.

A l'heure où les capacités publiques d'investissement sont réduites, cette proposition alternative aurait pour mérite de mutualiser les coûts et d'éviter que la liaison Roissy-Picardie ne fasse concurrence et ne retarde plus encore le Barreau de Gonesse attendu depuis longtemps par tout l'Est du Val d'Oise.

De plus, Jean-Pierre BLAZY déplore la position des écologistes qui s'opposent à l'aménagement du Triangle de Gonesse et au Barreau de Gonesse tout en approuvant le projet Roissy-Picardie qui aura un impact très fort sur les terres agricoles.

Jean-Pierre BLAZY interpelle le Président de la Région Ile-de-France pour exprimer son mécontentement : « **Comment la Région Ile-de-France peut-elle financer ce projet que refuse l'ensemble des Valdoisiens alors qu'on nous met des bâtons dans les roues pour le Barreau de Gonesse ? Je demande que le projet soit suspendu, qu'un coup d'accélérateur soit mis au Barreau de Gonesse et que le projet Roissy-Picardie soit entièrement remis à plat** ».